



A tou·tes les salarié·es du secteur associatif de l'Éducation Populaire

mardi 20 mars 2018, par [Bariaud](#)



Le secteur de l'éducation populaire est fortement impacté par le dumping social. Majoritairement, les professionnels de ton secteur subissent la précarité, le temps partiel imposé, les contrats intermittents, des conditions de travail dégradées, l'absence de déroulement de carrière, les petits salaires, etc.

Les collectivités territoriales étranglées financièrement par la baisse de la dotation de l'État sont contraintes de devoir repenser leur action de leur politique publique en faveur de l'Éducation Populaire. Elles font des appels d'offres et des délégations de service public. C'est la mise en concurrence des associations entre elles.

L'arrivée d'entreprises issues du secteur marchand pousse les associations à délaisser le projet initial d'Éducation populaire, porteuse des idées de libération, d'émancipation individuelle et collective, de la

citoyenneté dans « l'entreprise ».

Mais aujourd'hui, les politiques publiques d'instrumentalisation qui transforment les associations en « simples opérateurs », amènent bien souvent celles-ci à développer un activisme qui relève plus de la consommation sociale ou culturelle que de l'Éducation Populaire.

Conditions de travail dégradées :

- Disparité des statuts par des contrats divers (CDI, CDII, CAE, CDD de droit privé, d'usage, saisonnier, vacataire...)
- Précarisation outrancière des conditions de travail (contrats précaires, turn-over des professionnel·les, temps partiel ou résiduel, statut auto entrepreneur...)
- Droit à la formation professionnelle peu respecté malgré l'exigence d'actualisation des compétences.
- Pas de reconnaissance professionnelle
- Abus d'emplois bénévoles et de stagiaires
- Salaire peu attrayant

Face à ces conditions de travail dégradées :

La FERC revendique

- Une harmonisation des salaires
- Une reconnaissance des titres et des diplômes
- Un statut, des emplois stables et pérennes
- Un statut du travail salarié, garantie d'une véritable évolution de professionnelles, de la transférabilité des droits sociaux.
- Des financements publics à hauteur des ambitions éducatives de notre pays
- La fin de la marchandisation de nos activités

Le secteur associatif représente presque deux millions de salarié·es, très souvent dispersés et isolés dans de petites structures ; des salarié·es à qui l'on impose des contrats précaires, à temps partiel et sous-payés ; des salarié·es qui ne rencontrent que rarement une organisation syndicale et qui craignent de se syndiquer.

Le constat, c'est aussi la faiblesse du syndicalisme dans notre secteur. On peut noter cependant, a contrario, que les employeur·es de l'Éducation Populaire, sont, eux·elles, très unis et très bien organisés !

La CGT est organisée dans plusieurs associations, c'est la 1ère force dans la branche. Ce n'est pas suffisant pour s'opposer efficacement aux régressions sociales. La CGT veut construire avec vous un mouvement rassembleur pour porter « tous ensemble » nos revendications de salarié·es et les valeurs de l'Éducation Populaire.

L'adhésion à un syndicat reste la seule arme pour lutter efficacement contre l'arbitraire patronal.